

Article du 06/10/2011 à 12:03

A chaque étape l'écologie a sa place dans l'entreprise



Quand les déchets d'une entreprise deviennent la matière première d'une seconde : c'est l'objectif de l'écologie industrielle. Un concept qui marche, exemples à l'appui.

« L'écologie industrielle, c'est la volonté d'être aussi efficace que les écosystèmes naturels, note Grégory Lannou, coordinateur du club pour l'écologie industrielle de l'Aube, venu présenter différentes actions au salon de la croissance verte. Nous ne disposons pas de matières premières à l'infini comme nous avons pu le penser. Il

faut introduire des boucles. Les déchets de l'un peuvent devenir la matière première d'un autre. » La finalité est de créer, pérenniser des emplois, créer de la valeur ajoutée et limiter l'impact sur l'environnement. Avant de mettre en place des potentialisations, il faut : « échanger de l'information, créer ou avoir un réseau de confiance. » Le principe est ensuite de mutualiser, remplacer ou optimiser l'existant.

Grégory Lannou a donné l'exemple de la synergie des sables. Cristal Union produit du sucre à partir de betteraves. En les nettoyant, l'entreprise récupère beaucoup de sable. Il était alors épandu sur les terres alentour. Eiffage, à peine plus loin, exploite une carrière. Après mise en relation, le problème de l'un est devenue la ressource de l'autre. Et Eiffage diversifie son approvisionnement.

Périgny se lance

Un projet est en train de voir le jour du côté de Périgny, à proximité de La Rochelle. BioTop va entrer dans sa phase opérationnelle en octobre. Le club des entreprises de Périgny a souhaité s'inscrire dans le développement durable. Cette zone de 300 hectares, la plus importante de Charente-Maritime, regroupe près de 250 entreprises sur des secteurs différents (négoce, industrie, services, nautisme) et près de 7 000 collaborateurs. L'idée a germé en septembre 2010. Depuis une quarantaine de chefs d'entreprise ont été contactés pour une première étude « pour voir le potentiel de la zone », indique Alexandre Pizzalo, animateur du club. Une première collecte d'information a été réalisée et les résultats sont plutôt encourageants. « La deuxième phase est enclenchée. Nous avons signé une convention avec le Pôle des éco-industries. Il fournit le logiciel de collecte des informations et fera l'analyse des résultats. » Quarante entreprises seront auditées par an pour faire le bilan de leurs intrants et de leurs déchets. « C'est un véritable projet collectif. »

Retrouvez l'intégralité de cet article dans le n°40 d'Info-éco du 7 octobre, votre hebdomadaire économique d'informations régionales.



Actualité Flash info

[Tous les flashs](#)

Qu'en pensez-vous ?

Présidentielle : pour vous la priorité c'est quoi ?

- Combattre le monde de la finance ?
- Combattre le chômage ?
- Réduire les inégalités ?
- Améliorer le logement social ?
- Donner plus de pouvoir d'achat ?
- Se préoccuper de la sécurité ?

[Envoyer l'article](#)

[Imprimer](#)

[Réagissez à cet article !](#)